

PROJECTIONS DE LA POPULATION, DES MÉNAGES ET DES FAMILLES D'INDIENS INSCRITS 2009-2034

DIRECTION DE L'ANALYSE STRATÉGIQUE, AADNC

PROJECTIONS DE LA POPULATION, DES MÉNAGES ET DES FAMILLES D'INDIENS INSCRITS, 2009 À 2034

Outil précieux, les projections démographiques permettent aux gouvernements et aux autres organisations de prévoir les besoins à venir en matière de soins de santé, de services d'éducation, de services à la famille, d'infrastructures et de divers autres services communautaires. En se fondant sur les données et les travaux de recherche récents, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) ont mis à jour les projections pour la population, les ménages et les familles d'Indiens inscrits de manière à couvrir la période de 25 ans s'étalant de 2009 à 2034.

MODÈLE DE PROJECTION ET COMPOSANTES

Le modèle de projection repose sur la méthode des composantes traditionnelles. L'expression « Indien inscrit » s'entend de toute personne inscrite en vertu de la *Loi sur les Indiens*. La population de base provient du Registre des Indiens et a été ajustée de manière à tenir compte des délais d'enregistrement et de la sous-déclaration des naissances et des décès. Ce modèle intègre les composantes de base de la croissance, comme la fécondité, la mortalité et la migration ainsi que certaines composantes de croissance non traditionnelles propres à la population indienne inscrite qui découlent des modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* en 1985 et 2010, notamment le rétablissement du statut et les inscriptions nouvellement admissibles, la fécondité masculine et les unions mixtes avec enfant (c'est-à-dire les naissances découlant de l'union d'un Indien inscrit et d'une personne non inscrite). Ces composantes ont une incidence sur la transmission du statut conformément à la *Loi sur les Indiens* et sur le droit des enfants à l'inscription. Les projections tiennent également compte de la création de la Première Nation des Mi'kmaq qalipu à Terre-Neuve-et-Labrador, en 2011.

Trois scénarios ont été conçus pour illustrer trois vitesses de croissance démographique possibles, soit une croissance faible, modérée et élevée. La majorité des résultats exposés dans la présente analyse correspondent au scénario de croissance modérée, qui traduit le mieux les tendances récentes et s'appuie sur les hypothèses suivantes :

- diminution modérée des taux de fécondité féminine et masculine;
- amélioration modérée de l'espérance de vie à la naissance;
- diminution modérée du volume de migration nette vers les réserves;
- diminution du taux de recouvrement du statut et du nombre de demandeurs nouvellement admissibles à l'inscription aux termes des modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* en 1985 et 2010;
- taux constant d'union mixte avec enfant.

En plus des projections relatives à la population indienne inscrite, le modèle présente des projections relatives à l'augmentation du nombre de descendants non inscrits et de non-descendants non inscrits, puisque ces personnes influent sur la composition de la population des réserves au fil du temps*.

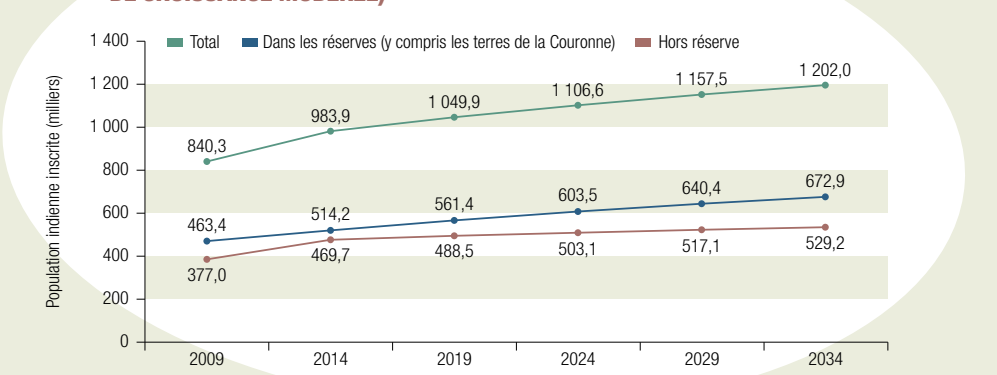
COISSANCE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE DE 2009 À 2034

Selon le scénario de croissance modérée, le nombre d'Indiens inscrits pourrait passer de 840 300 en 2009 à 1 202 000 en 2034 (augmentation de 43 %). Selon les autres scénarios, le nombre d'Indiens inscrits pourrait s'établir entre 1 148 000 et 1 229 100 d'ici 2034 (croissance respective de 37 % et de 46 %).

On estime que le taux de croissance sera plus élevé dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci. Comme l'indique la figure 1, la population indienne inscrite des réserves pourrait augmenter de 45 % selon le scénario de croissance modérée, c'est-à-dire qu'elle passerait de 463 400 membres en 2009 à 672 900 en 2034.

Bien qu'il soit appréciable, le taux plus faible de croissance de la population indienne inscrite hors réserve est attribuable aux taux plus faibles de fécondité et aux taux plus élevés d'unions mixtes avec enfant. Selon le scénario de croissance modérée, entre 2009 et 2034, la population hors réserve devrait croître de 40 %, passant de 377 000 personnes à 529 200.

FIGURE 1 PROJECTION DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE (EN MILLIERS) SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, CANADA, DE 2009 À 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)



Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

On prévoit enregistrer le plus fort taux de croissance annuel moyen au cours des cinq premières années de la période de projection, tout particulièrement hors réserve (tableau 1). Plus précisément, la croissance annuelle moyenne devrait s'établir à 2,1 % dans les réserves et à 4,5 % hors réserve. Ces taux de croissance tiennent compte, d'une part, du nombre de personnes nouvellement admissibles à l'inscription en raison des modifications apportées en 2010 à la *Loi sur les Indiens* par l'adoption de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens* et, d'autre part, de la création de la Première Nation des Mi'kmaq qalipu, à Terre-Neuve-et-Labrador, en 2011*.

Pendant le reste de la période de projection, les taux de croissance annuels moyens de la population indienne inscrite devraient diminuer en raison d'une baisse de la fécondité, d'une diminution du taux de recouvrement du statut et du nombre de nouvelles inscriptions, et d'une hausse du nombre de descendants non inscrits. Entre 2009 et 2034, la croissance annuelle moyenne de la population indienne inscrite devrait chuter à 1,0 % dans les réserves et à 0,5 % hors réserve. Malgré cette baisse importante, les hypothèses supportées par le scénario de croissance modérée laissent supposer que la population indienne inscrite dans les réserves pourrait continuer de croître plus rapidement que le reste de la population canadienne en général.

TABLEAU 1 PROJECTION DE LA CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE ET DE LA POPULATION CANADIENNE TOTALE, CANADA, DE 2009 À 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)

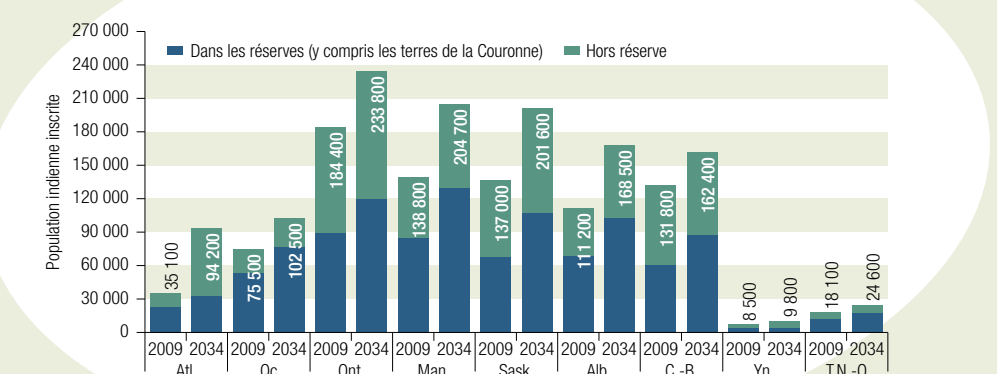
Année	POPULATION INDIENNE INSCRITE			Population canadienne*
	Dans les réserves (y compris les terres de la Couronne)	Hors réserve	Total	
2009-2014	2,1	4,5	3,2	1,1
2014-2019	1,8	0,8	1,3	1,1
2019-2024	1,5	0,6	1,1	1,0
2024-2029	1,2	0,5	0,9	0,9
2029-2034	1,0	0,5	0,8	0,8

* Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, de 2009 à 2036 (scénario de croissance moyenne M1)*, Catalogue n° 91-520-X.

Les écarts régionaux relatifs aux taux de fécondité, d'unions mixtes avec enfant, de migration et d'ajouts découlant des modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* en 2010 sont à la base des différences régionales dans la croissance future projetée de la population indienne inscrite à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Entre 2009 et 2034, cette croissance devrait s'avérer positive dans toutes les régions, tant dans les réserves qu'à l'extérieur. On s'attend à ce que la croissance la plus marquée ait lieu dans la région de l'Atlantique où le nombre total d'Indiens inscrits devrait passer de 35 100 en 2009 à 94 200 en 2034, soit plus du double. Cette croissance touche principalement la population hors réserve et est engendrée par la création de la Première Nation des Mi'kmaq qalipu (figure 2).

La croissance de la population devrait également s'avérer importante dans les régions des Prairies, qui comptent presque la moitié des Indiens inscrits. C'est la Saskatchewan qui devrait enregistrer la plus grande augmentation du nombre d'Indiens inscrits dans les réserves (59 %), tandis que le nombre d'Indiens inscrits hors réserve devrait s'accroître davantage en Alberta (57 %). Cependant, d'ici 2034, l'Ontario devrait continuer d'afficher le plus grand nombre d'Indiens inscrits parmi les provinces et territoires, comptant plus de 230 000 individus.

FIGURE 2 PROJECTION DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE* ET LA RÉGION, DE 2009 À 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)



* Selon le Système d'inscription des Indiens, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la plupart des personnes vivant dans les réserves (y compris les terres de la Couronne) résident sur des terres de la Couronne.

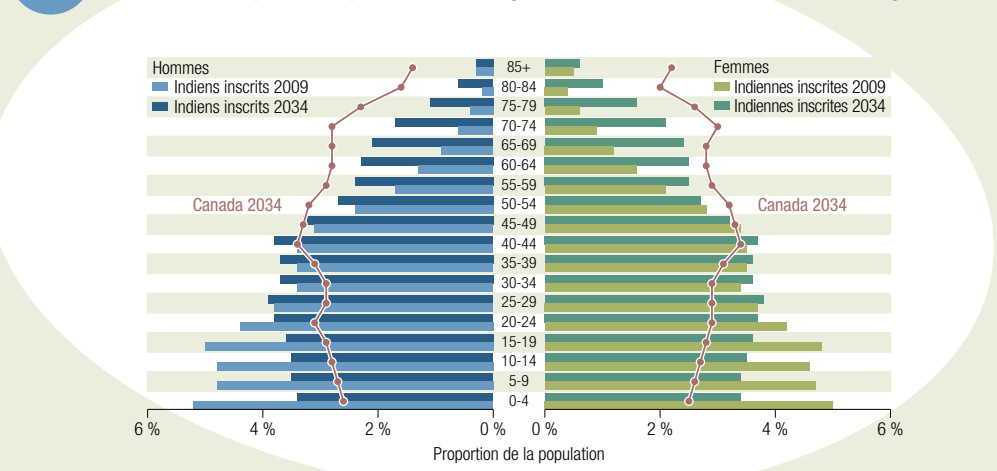
STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE

La population indienne inscrite est jeune; l'âge médian étant évalué à 24 ans dans les réserves et à 30 ans à l'extérieur de celles-ci, en 2009. En comparaison, l'âge médian de la population canadienne en général s'établissait à 40 ans, en 2009 (Statistique Canada, Catalogue n° 91-520-X).

Comme l'indique la figure 3, la population indienne inscrite pourrait vieillir passablement au cours des deux prochaines décennies, en raison de la diminution du taux de fécondité, d'une modeste amélioration de l'espérance de vie et du nombre croissant de descendants non inscrits. D'ici 2034, l'âge médian de la population indienne inscrite devrait atteindre 33 ans dans les réserves et 37 ans à l'extérieur de celles-ci. Malgré cela, la population indienne inscrite dans les réserves et hors réserve demeure beaucoup plus jeune que la population canadienne en général, dont l'âge médian devrait s'établir à 43 ans en 2034 (Statistique Canada, Catalogue n° 91-520-X).

À l'échelle régionale, ce sont les Prairies qui enregistrent l'âge médian de la population indienne inscrite le plus bas durant toute la période de projection (tableau 2).

FIGURE 3 PYRAMIDE DES ÂGES POUR LES INDIENS INSCRITS ET LA POPULATION CANADIENNE*, CANADA, 2009 ET 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)



* Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, de 2009 à 2036 (scénario de croissance moyenne M1)*, Catalogue n° 91-520-X.

TABLEAU 2 PROJECTION DE L'ÂGE MÉDIAN DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE SELON LA RÉGION ET POUR LE CANADA, 2009 ET 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)

Région	2009	2034
ATL	28 ans	37 ans
QC	31 ans	34 ans
ONT	32 ans	41 ans
MAN	23 ans	30 ans
SASK	22 ans	31 ans
ALB	23 ans	31 ans
C-B	30 ans	38 ans
YN	34 ans	42 ans
T.N.-O	27 ans	37 ans
CANADA	27 ans	35 ans

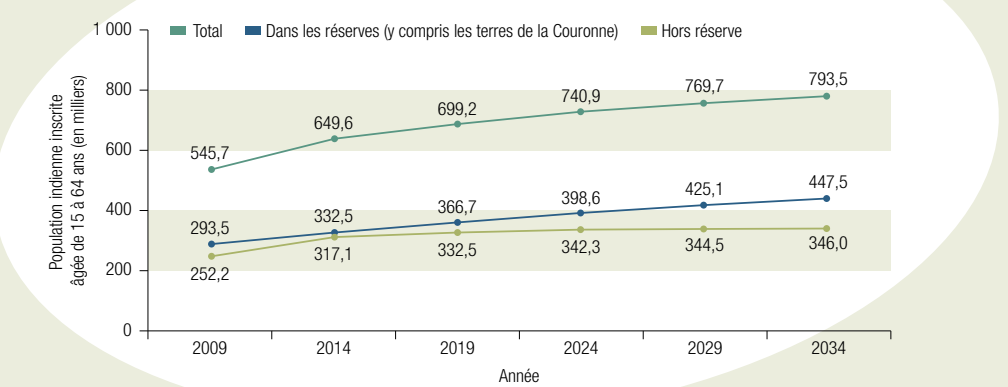
L'âge médian est l'âge qui divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé d'individus plus âgés, l'autre d'individus plus jeunes.

Population en âge de travailler

Entre 2009 et 2034, on s'attend à ce qu'en moyenne quelque 18 000 Indiens inscrits atteignent l'âge de 15 ans chaque année et puissent se joindre à la population active (plus de 10 000 dans les réserves et 7 000 hors réserves). Au cours de la période de projection de 25 ans, plus de 450 000 Indiens inscrits pourraient intégrer la population active.

La figure 4 montre que, dans l'ensemble, la taille de la population indienne inscrite en âge de travailler (c.-à-d. de 15 à 64 ans) devrait passer de 545 700 personnes en 2009 à 793 500 en 2034, ce qui représente une augmentation de 45 %. La croissance devrait être plus marquée dans les réserves (52 %) qu'à l'extérieur de celles-ci (37 %).

FIGURE 4 PROJECTION DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE ÂGÉE DE 15 À 64 ANS (EN MILLIERS) SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, CANADA, DE 2009 À 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)



Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

Sur la scène régionale, la population indienne inscrite en âge de travailler pourrait presque tripler dans la région de l'Atlantique au cours de la période de projection en raison des ajouts engendrés par la création de la bande de la Première Nation des Mi'kmaq qalipu (tableau 3). Compte tenu de la jeune structure par âge observée et projetée dans les Prairies, il n'est pas surprenant d'anticiper aussi une forte croissance de la population indienne inscrite en âge de travailler dans ces régions, c'est-à-dire de l'ordre de 65 % en Alberta, de 61 % en Saskatchewan et de 57 % au Manitoba. Cependant, pour ce qui est de la taille de la population, on prévoit que l'Ontario continuera d'afficher le plus grand nombre d'Indiens inscrits en âge de travailler (151 600 en 2034).

TABLEAU 3 PROJECTION DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE ÂGÉE DE 15 À 64 ANS SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ET RÉGION, 2009 ET 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)

Région	DANS LES RÉSERVES (y compris les terres de la Couronne)*		HORS RÉSERVE	
	2009	2034	2009	2034
ATL	14 000	22 000	9 100	37 800
QC	33 900	48 900	15 300	16 300
ONT	58 500	77 600	67 000	74 000
MAN	51 600	84 600	34 100	50 300
SASK	40 700	72 300	44 700	65 000
ALB	42 400	69 100	26 200	43 800
C-B	41 400	59 000	48 800	49 600
YN	2 800	2 600	3 300	4 000
T.N.-O	8 200	11 300	3 800	5 200

* Selon le Système d'inscription des Indiens, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la plupart des personnes vivant dans les réserves (y compris les terres de la Couronne) résident sur des terres de la Couronne.

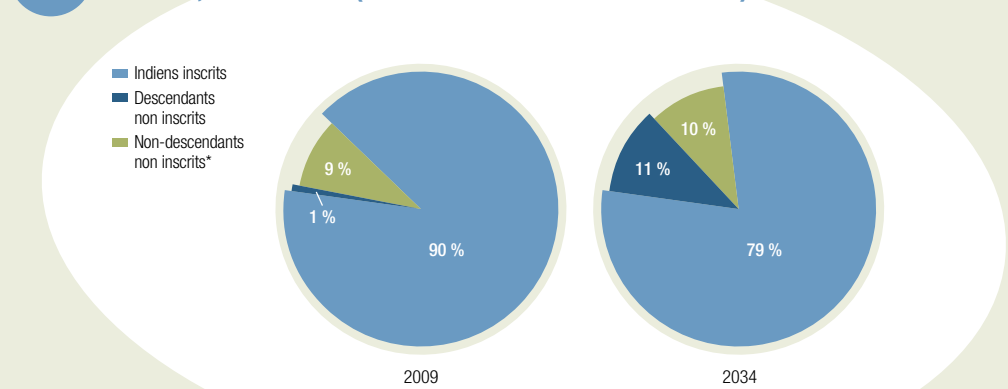
AUGMENTATION DE LA POPULATION DE DESCENDANTS NON INSCRITS, DE 2009 À 2034

Au fil du temps, on prévoit des hausses du nombre d'enfants nés d'Indiens inscrits qui ne seront pas admissibles à l'inscription. Le nombre de ces descendants, qui habitent pour la plupart hors des réserves, passerait de 122 800 en 2009 à 196 700 en 2034 (augmentation de 60 %). La croissance devrait s'avérer plus rapide dans les réserves, où le nombre de descendants non admissibles sera multiplié par 13 et passerait de 7 100 en 2009 à 92 500 d'ici 2034, selon le scénario de croissance modérée.

Composition de la population des réserves

Selon la figure 5, la proportion d'Indiens inscrits dans la population totale des réserves pourrait diminuer de 11 points de pourcentage entre 2009 et 2034, en grande partie à cause de l'augmentation du nombre de descendants non inscrits.

FIGURE 5 PROJECTION DE LA COMPOSITION DE LA POPULATION DES RÉSERVES, CANADA, 2009 ET 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)

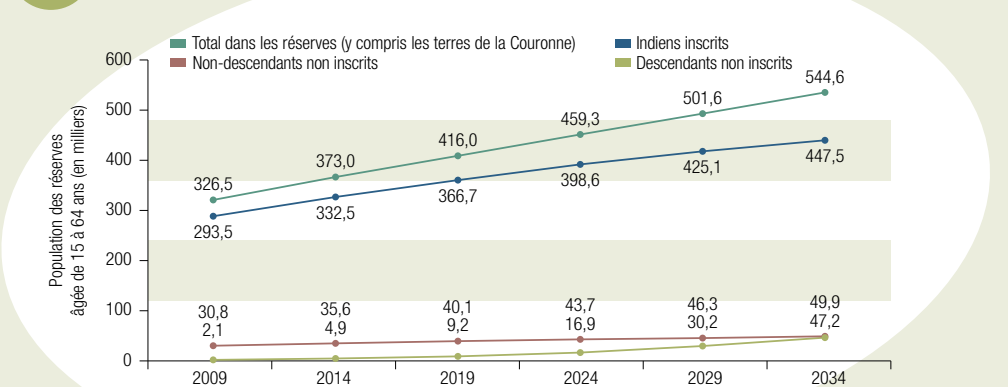


* Les estimations de la population des non-descendants non inscrits sont fondées sur les données du Recensement et peuvent compter des personnes vivant dans les réserves mais sur des terres cédées à bail.

Population totale en âge de travailler dans les réserves

En raison de la croissance rapide de la population non inscrite dans les réserves, la population totale en âge de travailler pourrait compter sur une proportion croissante d'individus non inscrits vivant dans les réserves. La population totale en âge de travailler (c.-à-d. de 15 à 64 ans) dans les réserves, y compris les Indiens inscrits, les descendants non inscrits et les non-descendants non inscrits, s'établissait à 326 500 en 2009; environ 10 % de ces personnes étaient non inscrites. Selon le scénario de croissance modérée, la population totale en âge de travailler dans les réserves pourrait compter 544 600 personnes en 2034 (augmentation de 67 %); l'ensemble des personnes non inscrites formeraient 18 % de ce groupe, soit presque deux fois leur proportion en 2009 (figure 6).

FIGURE 6 PROJECTION DE LA POPULATION DES RÉSERVES ÂGÉE DE 15 À 64 ANS (EN MILLIERS), CANADA, DE 2009 À 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)



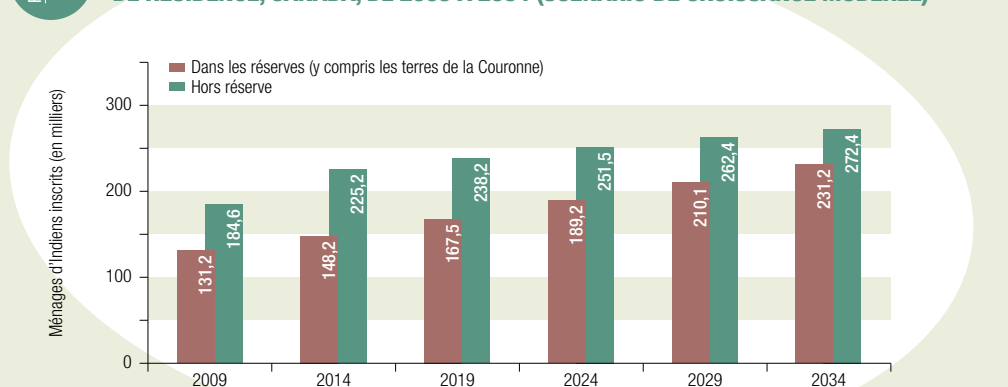
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

PROJECTION DU NOMBRE DE MÉNAGES D'INDIENS INSCRITS, DE 2009 À 2034

Selon le scénario de croissance modérée, le nombre de ménages d'Indiens inscrits pourrait passer de 315 800 en 2009 à 503 600 en 2034 (augmentation de 59 %). D'après les scénarios de croissance faible et élevée, le nombre de ménages d'Indiens inscrits devrait varier entre 482 800 et 524 400 d'ici 2034.

Bien que le nombre de ménages d'Indiens inscrits soit constamment plus élevé à l'extérieur des réserves qu'à l'intérieur de celles-ci, on prévoit une croissance plus marquée dans les réserves (figure 7). À l'échelle régionale, le nombre de ménages d'Indiens inscrits devrait augmenter plus rapidement dans la région de l'Atlantique, en raison de la création de la Première Nation des Mi'kmaq qalipu, et dans les Prairies, vu la forte croissance de population qu'on y constate.

FIGURE 7 PROJECTION DES MÉNAGES D'INDIENS INSCRITS (EN MILLIERS) SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, CANADA, DE 2009 À 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)



PROJECTION DU NOMBRE DE FAMILLES D'INDIENS INSCRITS, DE 2009 À 2034

D'après le scénario de croissance modérée, le nombre de familles d'Indiens inscrits devrait passer de 266 500 en 2009 à 428 500 en 2034 (augmentation de 61 %). Selon le scénario, le nombre de familles d'Indiens inscrits pourrait varier entre 402 300 et 454 600 d'ici 2034.

Si les tendances récentes se maintiennent, le nombre de familles monoparentales dans les réserves pourrait augmenter de 89 % ferait pratiquement doubler leur nombre, le portant de 45 800 en 2009 à 86 300 en 2034. Hors réserve, le nombre de familles monoparentales pourrait augmenter de 73 %, passant de 40 400 en 2009 à 70 000 en 2034. Selon des données récentes, la majorité des familles monoparentales (environ 74 % dans les réserves et 85 % hors réserve) sont dirigées par une femme.

TABLEAU 4 PROJECTION DES FAMILLES D'INDIENS INSCRITS (EN MILLIERS) SELON LE TYPE DE FAMILLE ET LIEU DE RÉSIDENCE, CANADA, DE 2009 À 2034 (SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE)

Année	DANS LES RÉSERVES (y compris les terres de la Couronne)			HORS RÉSERVE			TOTAL		
	Bi-parentale	Mono-parentale	Total des familles	Bi-parentale	Mono-parentale	Total des familles	Bi-parentale	Mono-parentale	Total des familles
2009	75,9	45,7	121,7	104,4	40,4	144,8	180,4	86,1	266,5
2014	84,6	52,8	137,3	130,3	49,7	179,9	214,9	102,4	317,2
2019	93,2	60,5	153,9	137,7	54,2	191,9	231,1	114,7	345,8
2024	102,3	69,5	171,7	144,9	59,7	204,5	247,1	129,2	376,2
2029	109,4	78,2	187,6	150,8	64,8	215,6	260,2	142,9	403,1
2034	115,4	86,3	201,7	156,8	70,0	226,8	272,2	156,3	428,5
Croissance en % de 2009 à 2034	52 %	89 %	66 %	50 %	73 %	57 %	51 %	81 %	61 %

* Les chiffres sont exprimés en milliers et arrondis au dixième près. Toutefois, la croissance en pourcentage est calculée en utilisant les données non arrondies.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROJECTIONS DE LA POPULATION, DES MÉNAGES ET DES FAMILLES D'INDIENS INSCRITS DE 2009 À 2034, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE DE CONTACTS DE RENSEIGNEMENTS AU PUBLIC D'AADNC, AU 1-800-567-9604.

1 Les modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* en 1985 découlent du projet de loi C-31, *Loi modifiant la Loi sur les Indiens*. Les modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* en 2010 découlent du projet de loi C-31, *Loi modifiant la Loi sur les Indiens*. Les modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* en 2010 découlent du projet de loi C-31, *Loi modifiant la Loi sur les Indiens*.

2 Par « descendants non inscrits », on entend les enfants nés d'Indiens inscrits qui ne sont pas admissibles à l'inscription aux termes des dispositions sur la transmission du statut de la *Loi sur les Indiens*. Les « non-descendants non inscrits » désignent les personnes qui habitent dans une réserve, mais qui ne sont ni des Indiens inscrits, ni des enfants nés d'Indiens inscrits.

3 On estime que la majorité des Indiens nouvellement inscrits par suite de la mise en œuvre de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens* vivent à l'extérieur des réserves.